

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 12 août 2013 à 20h00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #4
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Sont absents : Madame Monique A. Roy, conseillère au siège #1
 Monsieur Martin Pelletier, conseiller au siège #5

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20h00. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Aménagement d'un point d'alimentation en eau pour le service incendie (installation)
8. **Transport**
 - 8.1. Achat de gravier naturel pour les travaux d'amélioration du 5^e Rang
 - 8.2. Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2013-2014
 - 8.3. Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
 - 8.4. Nivelage des chemins municipaux
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Offre de service professionnel – Prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132
 - 9.2. Résultats de la caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine – phase II (102, route 132)
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Libération de retenues dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier – Volet II
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Approbation du plan cadastral révisé du lot 195-1 (terrain du centre communautaire)
 - 11.2. Achat et installation d'équipement réseautique au centre communautaire (Internet)
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Offre de service au CLSC de Baie-des-Sables
 - 13.2. MTQ – Réduction de la vitesse sur la route 132 à l'intersection avec la route du Cimetière
 - 13.3. Implantation d'une garderie scolaire
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

2013-140 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'adopter l'ordre du jour du 12 août 2013 tel que remis par le secrétaire-trésorier tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbation du procès-verbal*

2013-141 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2013

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 8 juillet dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'approuver le procès-verbal du 8 juillet 2013 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2013-142 APPROBATION DES COMPTES AU 31 JUILLET 2013

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de juillet 2013;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 juillet 2013 :

Liste des comptes à payer	31 976,33	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés)	3 629,63	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #3504 au #3525)	14 437,18	\$
Total des comptes au 31 juillet 2013	50 043,14	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'est soulevée.

7.1 *Aménagement d'un point d'alimentation en eau pour le service incendie*

2013-143 INSTALLATION D'UN RÉSERVOIR D'EAU SOUTERRAIN EN FIBRE DE VERRE POUR LE SERVICE INCENDIE

Considérant les résolutions #2013-088 et #2013-089 relatives à l'achat et l'installation regroupés de bornes sèches;

Considérant que la Municipalité de Saint-Adelme a procédé à l'ouverture des soumissions dans le cadre du regroupement;

Considérant la réception des soumissions conformes suivantes pour l'installation d'un réservoir d'eau en fibre de verre ainsi que les accessoires :

- Les Entreprises de Construction St-Raymond inc. au montant de 13 624,54\$ taxes incluses;
- Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. au montant de 61 064,37\$ taxes incluses;
- 9169-5114 Québec inc. au montant de 13 059,24\$ taxes incluses.

Considérant que les montants soumis sont beaucoup plus élevés que ce qui était prévu;

Considérant que les sommes ont été prévus au programme triennal des immobilisations en 2013;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

- de refuser toutes les soumissions reçues pour l'installation d'un réservoir d'eau en fibre de verre ainsi que les accessoires prévus à l'appel d'offres public;
- d'aviser la Municipalité de Saint-Adelme de cette décision;
- d'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à effectuer les dépenses et à procéder aux travaux nécessaires à l'installation et l'enfouissement du réservoir d'eau en fibre de verre lorsque toutes les autorisations auront été reçues.

Pour ce faire, il est autorisé à mandater tous entrepreneurs locaux et/ou régionaux requis à l'excavation, à la fourniture, au transport, à la mise en place et à la compaction de matériaux granulaires. Le coût de l'ensemble de ces travaux ne devra pas excéder 6 000\$ avant les taxes.

Le financement de cette dépense d'investissement se fera à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1. Achat de gravier naturel pour les travaux d'amélioration du 5^e Rang

2013-144 ACHAT DE GRAVIER NATUREL POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU 5^E RANG

Considérant l'appel d'offres sur invitation en vertu de la résolution #2013-132 pour la fourniture de gravier naturel destiné au rechargement des chemins municipaux;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- Ferme Marie-Jacques Bélanger au montant de 1,54\$ la tonne métrique (non dégagé) ;
- Ferme Marie-Jacques Bélanger au montant de 2,04\$ la tonne métrique (dégagé) ;
- Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. au montant de 2,54\$ la tonne métrique (dégagé).

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'accepter la soumission de la ferme Marie-Jacques Bélanger pour la fourniture de gravier naturel destiné au rechargement des chemins municipaux au prix de 1,54\$ la tonne métrique (non dégagé), le tout tel qu'il appert au document d'appel d'offres sur invitation. Le besoin est estimé à 3 000 tonnes métriques.

Ces travaux d'investissement seront financés à même le *Fonds pour l'entretien des voies publiques municipales* et le *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2 Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2013-2014

2013-145 ACHAT DE SABLE POUR ABRASIF – SAISON HIVERNALE 2013-2014

Considérant l'appel d'offres sur invitation en vertu de la résolution #2013-134 pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux;

Considérant que nous avons reçu qu'une seule soumission, soit celle de Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. au montant de 8,54\$ la tonne métrique livré et tamisé;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'accepter la soumission de Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 8,54\$ la tonne métrique livrée et tamisée, le tout tel qu'il appert au document d'appel d'offres sur invitation. Le besoin est estimé à 300 tonnes métriques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3 Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal

2013-146 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PROPANE

Considérant que le contrat de vente à prix fixe avec Sonic Propane pour l'approvisionnement en propane vient à échéance le 30 septembre prochain ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en propane. Un prix fixe au litre livré sera demandé et devra être valide jusqu'au 30 septembre 2014. Le soumissionnaire devra fournir les réservoirs nécessaires. Les invitations seront lancées aux entreprises suivantes :

- Sonic Propane ;
- Supérieur Propane.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 4 septembre 2013 à 11h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4 Nivelage des chemins municipaux

2013-147 AUTORISER LE NIVELAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à faire niveler les chemins municipaux par « Les Entreprises Marius Pelletier enr. » au tarif horaire de 90 \$. Le nombre d'heures requis pour ces travaux est estimé à 18 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1 Offre de service professionnel – Prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132

2013-148 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Considérant l'acceptation de la proposition de services professionnels d'ingénierie pour l'étude de préféabilité relative au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire dans le secteur sud de la route 132 afin de desservir les propriétés situées entre les numéros 104 et 124 inclusivement en vertu de la résolution #2012-070 ;

Considérant que la caractérisation de l'eau des puits des résidences privées du secteur a été réalisée en avril 2013 en vertu de la résolution #2013-017;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 5 août dernier afin d'expliquer les prochaines démarches à la réalisation du projet et connaître l'intérêt des propriétaires visés par le prolongement de ces réseaux;

Considérant qu'il a lieu de donner suite au projet en réduisant les coûts par le retrait du réseau d'égout sanitaire et en diminuant le secteur visé;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de « Roche » en date du 8 juillet 2013 sur une base horaire (enveloppe d'environ 1 500\$) pour une assistance technique dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la route 132. Cette offre de services inclut les activités suivantes :

- Description sommaire du projet;
- Description des problématiques;
- Développement d'un argumentaire;
- Vérification de la recevabilité et du niveau de priorité d'une demande d'aide financière auprès du MAMROT.

De plus, un mandat supplémentaire est donné afin de produire une nouvelle estimation préliminaire réduite des coûts en retirant la portion ouest des réseaux desservant la résidence située au 104, route 132. Par conséquent, le tracé du réseau d'aqueduc retenu partira du réseau d'aqueduc existant à l'est vers l'ouest jusqu'à la résidence située au 106, route 132.

Cette dépense sera financée à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.2 Résultats de la caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine – phase II (102, route 132)

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, fait le dépôt du rapport de caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine – phase II préparé par la firme Roche en date du 2 août 2013 concernant la propriété commerciale située au 102, route 132 à Baie-des-Sables. Une copie de ce rapport est également remise aux membres du conseil municipal.

10.1 Libération de retenues dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier – Volet II

2013-149 LIBÉRATION DE RETENUES AU FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER – VOLET II

Considérant les résolutions #2013-094, #2013-115 et #2013-136 relatives au versement du *Fonds de visibilité Cartier* pour l'année 2013;

Considérant qu'un rapport final des dépenses a été produit pour le projet du Cercle de Fermières de Baie-des-Sables ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de demander à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » de verser la somme suivante directement à l'organisme suivant :

VOLET II – ANNÉE 2013 (montant disponible en 2013 : 20 508,89\$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (Construction de la résidence pour personnes âgées et boîtes à fleurs)	7 600,00\$	7 600,00\$	0,00\$	0,00\$
École Assomption de Baie-des-Sables (Cours de natation)	1 925,00\$	1 443,75\$	0,00\$	481,25\$
Association des locataires de la Villa Notre-Dame (Jardin communautaire)	260,00\$	260,00\$	0,00\$	0,00\$
Dekhockey Baie-des-Sables (Gradins pour les spectateurs)	5 000,00\$	3 750,00\$	0,00\$	1 250,00\$
Chorale de la Baie (Système de projection de chants)	150,00\$	150,00\$	0,00\$	0,00\$
Comité d'embellissement et du tourisme de Baie-des-Sables (Embellissement du cimetière)	3000,00\$	3 000,00\$	0,00\$	0,00\$
Cercle de Fermière de Baie-des-Sables (Métier à tisser pour échantillon)	1 383,00\$	1 037,25\$	305,66\$	40,09\$
Corporation de développement de Baie-des-Sables (Fonctionnement – Résolution #2013-136)	1 190,89\$	1 190,89	0,00\$	0,00\$
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	20 508,89\$	18 431,89\$	305,66\$	1 771,34\$

VOLET II – SOLDE RÉSIDUEL ANNÉE 2012 PROJETS NON COMPLÉTÉS				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Comité des loisirs de Baie-des-Sables (Acquisition de buts de hockey)	1 250,00\$	937,50\$	0,00\$	312,50\$
Dekhockey Baie-des-Sables (Tableau de pointage électronique)	5 000,00\$	3 750,00\$	0,00\$	1 250,00\$
TOTAL (VOLET II)	6 250,00\$	4 687,50\$	0,00\$	1 562,50\$

Que copie de cette résolution soit transmise à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1 Approbation du plan cadastral révisé du lot 195-1 (terrain du centre communautaire)

2013-150 APPROBATION DU PLAN CADASTRAL RÉVISÉ DU LOT 195-1

Considérant la demande par courriel en date du 16 juillet 2013 de Monsieur Jean-Marc Michaud, arpenteur-géomètre, visant la demande de correction du lot 195-1, du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-MacNider, circonscription foncière de Matane;

Considérant que ce lot est le terrain rattaché au centre communautaire, situé au 117, route 132 à Baie-des-Sables;

Considérant les dispositions de l'article 3043 du *Code civil du Québec* relatives aux modifications du cadastre;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu :

- Que la Municipalité de Baie-des-Sables approuve les documents cadastraux concernant la correction du lot 195-1 préparés par Monsieur Jean-Marc Michaud, arpenteur-géomètre, portant le numéro de minute 4615 en date du 27 juin 2013;
- Que la Municipalité de Baie-des-Sables accepte que Monsieur Jean-Marc Michaud, arpenteur-géomètre, fasse les modifications requises afin que la requête soit conforme aux instructions du ministre responsable du cadastre;
- Que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables le formulaire d'approbation du propriétaire requis pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Achat et installation d'équipement réseautique au centre communautaire (Internet)

2013-151 ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT RÉSEAUTIQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE (INTERNET)

Considérant que les sommes ont été prévus au programme triennal des immobilisations en 2013 afin de rendre l'accès Internet (filaire et Wifi) disponible au centre communautaire;

Considérant la soumission d'Informidata en date du 8 août 2013 pour réaliser ce mandat;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'accepter la soumission d'Informidata au montant de 959,89\$ plus les taxes pour la fourniture et l'installation d'un système de sans-fil extérieur à longue portée et des équipements réseautiques suivants :

- 2 Antennes extérieures (AP point d'accès TP-Link WA-5210G);
- 2 supports pour antennes extérieurs;
- 1 routeur sans-fil (TP-Link WR1043ND);

- Câblage réseau intérieur et extérieur incluant les plaques réseaux;
- Installation et configuration sur place (branchement sur l'inforoute, configuration du routeur sans-fils, pose de câbles, perçage de trous, déplacement, etc.);

Le financement de cette dépense d'investissement se fera à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi de la dernière période de questions

- Parc éolien communautaire.

13. Divers

13.1 Offre de service au CLSC de Baie-des-Sables

Le maire explique brièvement l'offre de service au CLSC de Baie-des-Sables tel que présenté dans une lettre datée du 5 juillet 2013 par la directrice générale, Madame Nicole Morin, du Centre de santé et de services sociaux de Matane.

13.2 MTQ – Réduction de la vitesse sur la route 132 à l'intersection avec la route du Cimetière

Le maire explique brièvement les résultats de l'étude réalisée par le *Ministère des Transports du Québec (MTQ)* suite à la demande, par la municipalité, de la réduction de la vitesse sur la route 132 et de l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 132 et de la route du Cimetière et de la rue de l'Église.

13.3 Implantation d'une garderie scolaire

Le maire informe les citoyens qu'une garderie scolaire sera implantée pour la prochaine année. Une rencontre est d'ailleurs prévue par les intervenants le lundi 19 août prochain.

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Fauchage des chemins municipaux;
- État de la chaussée de la route Lepage.

15. Levée de l'assemblée

2013-152 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de lever la session à 20h40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire